

**Madame, Monsieur,
Présidente, Président d'Association**

Socx, le 6 juillet 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Cette année encore, et pour la douzième année consécutive, j'ai le plaisir de vous informer que notre site industriel COCA-COLA PRODUCTION de Socx reconduit le Prix des projets associatifs.

Comme vous le savez, il s'agit d'aider le milieu associatif et de contribuer ainsi au développement de **Bergues, Bierne et Socx** en participant aux efforts menés par tous.

Les associations auront jusqu'au 1^{er} septembre 2022 pour faire parvenir leur projet de vos mairies respectives. Le Jury remettra les Prix dans le courant du mois d'octobre.

Nous souhaitons cette année récompenser prioritairement les projets s'inscrivant sur l'un des 3 thèmes ci-dessous avec un focus sur les projets ayant un impact 1° sur le thème Social et 2° sur le thème Environnemental:

- **MUSIQUE/SPORT**
- **ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE**
- **EMPLOI / SOLIDARITE**

Vous trouverez, jointe au présent courrier, une fiche synthétique, qui, nous l'espérons, vous aidera dans la préparation et la présentation de votre dossier.

Les projets retenus recevront une somme de 1000€ chacun, soit un montant de 9000€ pour les 9 prix (3 par commune).

Les projets seront étudiés par un jury paritaire, composé de membres du personnel du site industriel de Socx et de représentants de la vie publique locale. Si votre association désire participer, nous vous prions de bien vouloir vous reporter au règlement joint, qui vous aidera dans votre démarche.

Tout en vous adressant mes vœux de réussite, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Arnaud LALLEMANT
Directeur d'Usine